

1826.
10 novembre,
Londres.

Strachan à Bathurst. Il a reçu avis de Maitland et du lord-évêque de Québec de proposer la vente de la moitié ou des deux tiers des réserves du clergé dans les deux Canadas et l'octroi d'une charte sous le grand sceau constituant le clergé du Haut-Canada en corporation pour administrer, etc., les dites réserves. En peu de temps cette vente fournirait un fonds produisant un intérêt pour donner des salaires modiques, mais capables de sustenter beaucoup plus de ministres qu'aujourd'hui; ce fonds épargnerait au Parlement le vote annuel d'argent à la Société pour la propagation de l'Évangile et ferait disparaître les clameurs contre les réserves du clergé. Il mettrait également fin, dans le Haut-Canada, aux disputes qui tire leur origine des réclamations produites par les adhérents de l'Église d'Écosse. Les membres de l'Assemblée générale sont satisfaits de ce qui a été fait pour leur Église. Tous les adhérents dans Ontario voient avec satisfaction le support donné à l'Église d'Angleterre, mais les prétentions de l'Église d'Écosse excitent leur indignation. Il parle des conséquences que ce sentiment ne peut manquer d'avoir.

Page 581

10 novembre,
Londres.

Le même au même. Il a reçu avis de Maitland d'appeler l'attention sur la situation où se trouve le banc du roi dans le Haut-Canada. Les juges sont physiquement incapables de remplir leurs fonctions judiciaires. La mise à la retraite de Boulton, la nomination d'un juge additionnel et l'augmentation des appointements amélioreraient la situation. Il produit des états montrant l'effet qu'auraient ces changements au point de vue financier. Il dit de quelle façon on pourrait pourvoir à l'augmentation de la dépense.

575

16 novembre,
Londres.

Le même à Wilmot Horton. Il inclut l'ébauche d'un bill autorisant la vente d'une partie des réserves du clergé et l'ébauche d'une charte constituant le clergé du Haut-Canada en corporation pour administrer, gérer et disposer des dites réserves.

585

Inclus. Projet de loi pour disposer d'une partie des réserves du clergé.

586

Projet de charte d'incorporation des syndics du clergé dans le Haut-Canada.

590

15 décembre,
Londres.

Freshfield à Wilmot Horton. Il fait le récit de la conversation qu'ils ont eue ensemble au sujet de la Compagnie des Terres et de la nature de ses engagements vis-à-vis le gouvernement.

79

19 décembre,
Londres.

Francis Gore à Bathurst. La place de sous-surintendant des affaires des sauvages étant devenue vacante, il recommande le major Givins pour succéder à Claus. Sa séniorité dans le service, ses capacités et son intérêt induiront Bathurst, il l'espère, à faire bon accueil à sa demande.

89

20 décembre,
Brighton.

Harvey à Hay. Ne sait si le Dr Strachan a quitté l'Angleterre, et lui transmet une lettre (à Strachan) lui disant que son fils a été nommé sous-lieutenant.

187

23 décembre,
Londres.

Strachan à Wilson Horton. Il avait demandé d'être créé évêque du Haut-Canada, mais comme on n'a pas jugé à propos de diviser le diocèse, il a été nommé archidiacre. Il a été virtuellement archidiacre pendant plus de deux ans, mais il n'a pas reçu d'émoluments et il n'en réclame pas non plus, vu qu'il n'en a pas été voté en 1824 et en 1825. Cependant il y en a pour 1829, et, par conséquent, il a droit au paiement. Ses réserves ne suffisent pas à ses dépenses.

620

27 décembre,
Londres.

Le même à Bathurst. Il demande qu'au cas où Claus mourrait, Givins lui succède dans sa charge.

622

29 décembre,
Londres.

Le même à Wilmot Horton. Il envoie une copie de la lettre écrite à Bathurst pour recommander Givins.

624

— décembre,
Mayborough.

Bridget Fowles au Bureau colonial. Elle soumet sa réclamation au sujet des biens de feu son oncle qui est mort dans le Haut-Canada laissant ses biens aux plus proches héritiers.

77